



Amicale PEC du 14e arrondissement

Présidente : Kay Richiger

Secrétaire : Nathalie Bussard

Caissière : Stéphanie Paquier Morier

Membres : Magali Monney, Sarah Tschiemer, Nicole Baehler

Essertines, le 10 février 2018

PROCES-VERBAL DE LA 6E ASSEMBLEE GENERALE DE L'AMICALE PEC DU 14E ARRONDISSEMENT DU 1^{er} FEVRIER 2018

1/Bienvenue

La Présidente souhaite la bienvenue aux personnes présentes, à savoir :

M. Cédric Amacker, ingénieur forestier - Adjoint Région Ouest - Conservation des forêts à l'Etat de Vaud

M. Charles Troillet, vice-président de l'AVIC, président de la Fédération Suisse des sports équestres et vétérinaire

M. Rafaël Kohli, nouveau garde-forestier du secteur Aubonne, Montherod et -St-Oyens
5 municipaux des communes

32 membres

La Présidente annonce le décès du fondateur de l'AVIC, Charles Telfser en novembre dernier et demande une minute de silence. Elle rappelle que M. Telfser était un visionnaire en créant l'AVIC en 1991. Il a ainsi anticipé les défis et les difficultés qui allaient se présenter de plus en plus fréquemment à l'encontre de la pratique de l'équitation en extérieur. Son bon sens, son entregent mais aussi sa détermination en faveur du cheval ont permis de faire avancer d'innombrables dossiers et ont positionné l'AVIC comme un interlocuteur incontournable tant pour les autorités que pour les privés.

2. Procès-verbal de la séance du 26 janvier 2017

Le PV de la dernière assemblée est accepté à l'unanimité.

Pour rappel, les statuts, les cartes des parcours et différentes informations sont visibles sur le site www.chevaud.ch « section/groupement – PEC 14^e ».

3/Rapport de la Présidente

Après six années d'existence, notre PEC, créé 24 Janvier 2013 est devenu « une affaire qui roule ». Nous sommes intervenus sur le terrain et auprès des autorités à de nombreuses reprises. Votre comité œuvre pour atteindre les buts principaux que nous sommes fixés à savoir :

- Prendre des initiatives pour garantir une vraie et durable représentation des cavaliers auprès des autorités,
- Sensibiliser les cavaliers et attelers au respect de la forêt et de la campagne,
- Améliorer le réseau de parcours et l'état des chemins,
- Repérer les itinéraires équestres raccordant les diverses régions,

Travaux effectués en 2017 :

Contrôle des panneaux signalétiques sur le réseau et remplacement si nécessaire. Pose de panneaux explicatifs lors de fermeture de chemins après travaux.

Marchissy-Les Frasses – Goncerue

Pris contact avec le propriétaire des terrains pour trouver une solution aux Frasses où de grosses barrières contournent le pâturage de la Goncerue doivent être enlevées en saison d'estivage. Aucune solution n'a pu être trouvée, toutes nos demandes ont été refusées. Suite à cette rencontre M Mignot et Nathalie Bussard se sont rendus sur place pour baliser les chemins selon la demande de M. Rochat.

Le Vaud

Au printemps également, sur l'initiative de membres de Marchissy, un débroussaillage de sentiers a été fait par les gardes-forestiers du côté de Le Vaud après demande à la commune de Le Vaud. Plusieurs membres ont dégagé les branches sur 2 chemins régulièrement empruntés et M. Mignot a remis ensuite des panneaux signalétiques.

Gimel, bois des Ursins

Une demande a été faite aux deux gardes-forestiers responsables du secteur afin de procéder à un éclaircissement de plusieurs endroits devenus recouverts de ronces.

St-Oyens

Suite au giron de la jeunesse de St. Oyens en juillet, nous avons pu disposer de 100m³ de copeaux gratuitement. Nous les avons étalés sur le chemin de la Guégnette.

Bois de Burtigny

Une équipe du manège de la Pastorale a nettoyé un sentier dans les bois de Burtigny après une demande auprès de la Commune.

Marchissy

Un chemin d'environ 800m à l'est du pâturage « La Pouilleuse » avait besoin d'entretien. Après trois visites des lieux et une discussion avec M. Philippe Humbert, municipal chargé des forêts de Marchissy, nous avons obtenu une contribution financière de Fr 2'184.-- (incluant le bois) pour l'assainissement du parcours équestre et la neutralisation des zones humides. (Note : *Cout total était de Fr 3'684 donc le PEC a déboursé Fr. 1'500*).

Le groupement forestier de la Serine AGFORS a effectué les travaux, soit : Élargir le chemin, drainer les gouilles, creuser les renvois d'eau, poser des billes et des branches au sol aux endroits humides et remblayer le tout avec de la terre originelle.

Le chemin est aujourd'hui maintenu fermé car il est impératif que la terre puisse se consolider et se stabiliser avant le passage des chevaux ou d'autres usagers. Deux bâches spécialement conçues avec notre logo et des panneaux explicatifs ont été placés aux deux bouts du chemin.

Divers

Sur notre demande, un agriculteur a également coupé sa haie pour faciliter le passage des chevaux sur le sentier AVIC attenant.

En résumé

De multiples efforts, déplacements, rencontres, discussions ont été déployés. Gardez en tête que nous sommes à la merci des conditions météo. Les pluies torrentielles vont forcément impacter négativement l'état des chemins. Les forestiers doivent travailler en hiver pour couper et sortir du bois, travaux qui autrefois se faisaient sur un sol gelé alors qu'aujourd'hui c'est souvent sur un sol gorgé d'eau au vu du réchauffement climatique.

Ayons de la patience afin d'attendre que le terrain s'essuie et se sèche avant de galoper à nouveau sur les chemins et ayons de la tolérance et compréhension pour ceux qui doivent travailler dans des conditions souvent peu propices.

4/ Présentation des comptes

La caissière Stéphanie Paquier-Morier nous présente les comptes 2017.

	<u>Recettes</u>	<u>Dépenses</u>
Solde en banque 1 ^{er} janvier 2017	2'493.40	
Revenu des cotisations	2'650.-	
Revenu des cotisations 2018 déjà versées (15)	750.-	
Frais bancaires, total		Fr. 67.80
Frais d'administration		Fr. 412.15
Frais travaux		Fr. 2'135.00
Cotisation AVIC		Fr. 680.00
Achat vin pour l'assemblée		Fr. 63.00
	<hr/>	<hr/>
	Fr. 5'893.40	Fr. 3'357.95
Solde à nouveau 1^{er} janvier 2018	Fr. 2'535.45	

5/ Rapport des vérificateurs des comptes

Les vérificateurs (Patrick Rosselet et Linda Pilloud) se sont réunis chez la caissière pour le contrôle des comptes. Ces derniers étant bien tenus, le rapport des vérificateurs est accepté et il est donné décharge à la caissière à l'unanimité.

6/ Election du Comité

Selon les statuts le comité doit être renouvelé ou élu toutes les années et ils stipulent que le comité peut être constitué de 5 à 9 membres.

Le comité souhaiterait étendre la représentation dans toutes les régions du PEC et propose aux membres de le rejoindre. Personne n'est intéressé. Le comité actuel est donc réélu.

Election des vérificateurs des comptes :

1^{ère} vérificatrice : Linda Pilloud

2^{ème} vérificatrice : Frédérique Zesiger-Schärer

Suppléante : Mary Croisier

En 2017 : 70 cotisations encaissées à Fr. 50.- soit une entrée de Fr. 3'500.--. Il est encourageant de noter nous avons enregistré 12 nouvelles admissions.

Le comité fait tout ce qu'il peut pour encourager les usagers de nos parcours à adhérer à la société mais nous comptons également sur vous pour promouvoir notre Amicale et parler de nous aux nouveaux cavaliers de vos écuries !

Nous investissons chaque année vos cotisations sur le terrain et plus nous aurons de membres, plus nous pourrions améliorer les parcours. Chaque année nous cherchons des projets pour améliorer le réseau, nous attendons vos propositions !

7/ Présentation des projets d'activités 2018

Parole est donnée aux membres pour une proposition de travaux :

Mme Petitpierre : demande si on pourrait ajouter un chemin non PEC qui rejoint le chemin des Crêtes du côté de Burtigny. M. Amacker répond qu'il faut vérifier son emplacement et sa situation. Une carte avec le chemin en question lui sera transmise pour décision.

Urs Ackermann : propose d'améliorer le chemin au-dessus des cibles du stand d'Essertines. Le comité y avait également songé. Nous allons contacter le garde-forestier pour voir ce qu'il sera possible de réaliser.

Sarah Tschiemer va organiser une demi-journée de nettoyage dans les bois vers son écurie.

Nicole Baehler prévoit du débroussaillage du côté de Burtigny-Prévondavaux.

A St-George, demande sera faite pour voir s'il est possible d'ajouter un chemin au PEC, dossier remis à M. Amacker.

8/ PROPOSITION INDIVIDUELLES – DIVERS

Ludovic Fatton voit souvent des vans qui viennent de l'extérieur parkés sur la route de Prévondavaux. Il trouverait utile de poser un panneau explicatif de nos PEC à l'entrée du bois. M. Trolliet propose que l'AVIC fasse un tableau cantonal, l'idée sera reprise lors de la prochaine assemblée de l'AVIC. Anne Favre propose d'y ajouter le site internet ainsi que l'application Equiparcours.

Au sujet d'Equiparcours, certains membres n'arrivent pas à charger les cartes, nous allons en parler avec Céline Weiss, conceptrice de l'application.

M. Amacker relève la très bonne collaboration avec notre PEC, il relève qu'il n'a reçu aucune remontrance des gardes-forestiers. Il rappelle que les manifestations type rallyes doivent être annoncées suffisamment tôt sur POCAMA. En cas de météo mauvaise, demande aux cavaliers de privilégier les chemins plus durs pour éviter d'endommager encore plus les sentiers humides. La géologie des terrains est sensible et des solutions de drainage sont bien utiles. Grâce à l'Amicale PEC, le message passe de mieux en mieux entre les cavaliers et les communes et gardes-forestiers.

La présidente compte sur les manèges et les écuries pour faire passer le message auprès de leurs cavaliers et pensionnaires.

Mme Petitpierre : relève qu'elle voit de plus en plus de VTT dans les bois, demande s'ils ont aussi une association telle que le PEC. M. Amacker précise que c'est la même problématique que pour les chevaux, soit utilisation des chemins carrossables sauf dérogation. Les VTT n'ont pas vraiment d'association de cyclistes, c'est difficile de les contacter. Mary Croisier qui

pratique également le VTT dit que le dialogue est vraiment important. Les personnes aujourd'hui ne connaissent plus les réactions des animaux, discuter avec les promeneurs en tout genre permettra à tous de cohabiter en harmonie.

La présidente précise que 2 nouveaux gardes-forestiers sont entrés en fonction suite à deux départs à la retraite et remercie M. Rafaël Kohli, un des nouveaux gardes de sa présence.

La présidente souligne que les jeunes montant dans les manèges ne sont pas forcément au courant des règles, peu viennent à l'assemblée, elle fait appel aux parents et aux propriétaires d'écuries pour les informer et propose d'utiliser les réseaux sociaux, Facebook, ou groupe WhatsApp. Sarah Vermot et Frédérique Zesiger-Schärer seraient partante pour nous aider à créer une page Facebook.

LA PASTORALE : Date du rallye annuel, 9 juin 2018, thème LA SUISSE.

Serge Kursner: nous fait part qu'il voit beaucoup de chiens en liberté avec leur maître à cheval (ou non) et que leurs excréments ne sont pas ramassés. Il rappelle que les crottes de chiens peuvent être porteuses de la maladie « néosporose » qui provoquent des avortements chez les bovins et ovins. Merci de respecter les pâturages et de tenir vos chiens, il n'est pas admissible que « l'assiette » des bovins soit remplie d'excréments.

Charles Trolliet : Se remémore la création de l'AVIC avec Charles Telfser lors de discussion aux halles rurales de Beaulieu et félicite notre PEC et ses membres, c'est ce que C.Telfser souhaitait créer, une bonne collaboration entre les cavaliers et les autorités. Il rappelle que vu le nombre important de chevaux dans le canton, **il est impératif que le message AVIC passe et compte sur les propriétaires de pensions et manèges : s'ils ont des clients, c'est parce que l'on peut se promener dans la région ! Pas de chemin, pas de client !**

Il rappelle la date de l'assemblée AVIC à laquelle vous pouvez participer, compte tenu que vous êtes membres : le 9 mars à 19h30 à la grande salle de Montherod, suivie d'un repas. Un nouveau président sera élu. M. André Jordan de la région du Jorat sera candidat.

9/ Remerciements à :

La municipalité d'Essertines pour la salle mise gratuitement à disposition comme chaque année.

Les Communes, les divers services forestiers ainsi que toutes les personnes ayant œuvré pour mener à bien nos projets durant l'année écoulée.

Tous les membres, pour leur compréhension, le respect de la forêt et les champs, leur attitude positive et cordiale à cheval.

L'assemblée est clôturée à 21h30 et se termine par un sympathique apéritif.

AMICALE PEC du 14^e ARRONDISSEMENT



Kay Richiger
Présidente



Nathalie Bussard
Secrétaire

